

La Roche-Chalais, le 15 janvier 2021

Le Maire Jean-Michel SAUTREAU,  
Aux familles

*REF : JMS/CK*

*Objet : Restaurant municipal : Mesures sanitaires – COVID*

Chers parents,

A la suite des annonces gouvernementales du 14 janvier 2021, les mesures sanitaires concernant la restauration collective nous sont parvenues. Le restaurant municipal assure déjà toutes les règles et mesures applicables afin de maintenir son rôle fondamental, tant social qu'éducatif pour contribuer à la réussite des élèves.

Soyez assurés et rassurés des moyens mis en place pour maintenir le service, la sécurité des enfants et des personnels.

Les services de la municipalité restent à votre écoute.

Bien cordialement,



Jean-Michel SAUTREAU  
Maire,